CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E120728 **VALABLE JUSQU'AU** 02/02/2024

ÉDITÉ LE **19/12/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2011
Forme juridique : SARL
Capital : 74 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : **529 506 057 00015**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR 846 050
Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR 846 050
Situation fiscale et sociale : A jour au 08/12/2022

Raison sociale : **FORISSIER VILLARD MENUISERIE CHARPENTE**

185 RUE DE LA CROIX MICHEL
69610 AVEIZE

Téléphone : 04 74 26 03 06 **Fax :** 04 74 26 03 06
Portable : 06 08 52 66 70

Site Internet :
E-mail : forissiervillard@orange.fr

Responsabilité légale :
VILLARD JEROME CO-GÉRANT / FORISSIER DAMIEN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/10/2019
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.